

Réunion des Présidents de club 09 septembre 2022

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette réunion de rentrée des clubs

Une année de reprise pour tous post 2 ans de restrictions sanitaires.

Nous avons aussi voulu vous faire partager un moment de convivialité à l'issue de cette réunion, en l'honneur de nos médaillés et dans le respect des consignes sanitaires et des règles de sécurité en vigueur.

Nous allons faire un rapide bilan de la saison écoulée :

Nous avons terminé la saison 2022 avec 977 licenciés,

Bilan sportif 2021 / 2022

Après deux saisons impactées par les consignes sanitaires nous avons pu reprendre les activités sportives.

Le club de Lat'Védas a pu organiser la 2^{ème} manche de TNJ début mai.

Le club de Montpellier a organisé la 3eme manche de DN2 mi juin

Félicitations à tous nos sportifs jeunes et moins jeunes pour leurs participations aux diverses compétitions départementales, Régionales et Nationales.

Pour les championnats de France salle, Victoria SEBASTIAN JF remporte la médaille d'or, Keona De RUDNICKI BF et Marie Aude THEVENET S2 reviennent avec une médaille d'argent.

Nous avons eu 13 jeunes Héraultais sélectionnés au Championnat de France TAE I fin juillet à Riom. Douze adultes ont été sélectionnés pour le championnat de France TAE. Ils sont revenus avec 5 médailles d'argent, (Zoe LEDUC BF, Victoria SEBASTIAN JF, Thierry KAPLAN S3 et Guillaume ANDRIEUX S1 ainsi que l'équipe mixte de Lattes) et Keona De RUDNICKI BF reviens avec la médaille de bronze.

Les équipes de DN2 hommes de Lattes et Montpellier et, l'équipe féminine du MAC ont participé aux 3 manches de D2. Ils se maintiennent en D2 la saison prochaine.

Les clubs d'Agde et Vallée de l'Hérault ont envoyé une équipe à Bonneval pour les championnats de France en tir nature. Anne Barbara BERNARD et Philippe RAMON reviennent avec une médaille d'argent et David BOUTONNET avec le bronze. En tir 3D Bruno BENIT médaille de bronze à Blanquefort.

Félicitations à Victoria SEBASTIAN qui a intégré l'équipe de France jeunes et a participé à la « junior cup » à Bucarest et reviens avec une médaille d'or en individuel et une en or par équipe, et, est médaillée de bronze par équipe ainsi qu'en double mixte au championnat d'Europe jeune en Grande Bretagne

Deux équipes qui ont participé à la finale des TDM 2022, et l'équipe BB de Lunel qui remporte la finale dans sa catégorie.

Pour les rencontres jeunes, il y a eu 280 participants issus de 12 clubs. Félicitations à tous.

Trois jeunes archers ont intégré le pôle de Nantes en septembre 2021, Angelina WOLFS (MF), Alexandre PETROFF (CH) et Victoria SEBASTIAN club de Montpellier et Mahé DISBEAUX de Frontignan a retrouvé celui de Boulouris.

Félicitations aussi à Philippe BEZARD FALGAS qui a validé la formation EF et à Alexandre LINO **celle de CQP** technicien sportif

Emploi :

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD depuis 1998 est intervenu dans 4 clubs du département, (Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier). Il assure le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux et le suivi en compétitions départementales, régionales et nationales pour le CD34.

Il assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS et formations fédérales pour le CRTAO. Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d' Howard, salarié du CD34 doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février (réponse à donner pour l'AG). La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, Une modique somme de 15 € pour la saison est demandée aux participants. Avec cette saison, des journées envers des personnes handicapées visuelles une fois par mois.

Stages jeunes 2021 / 2022

Stages de progression avec contrat d'implication pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût de 10 € la journée avec repas tiré du sac.

* vacances de Toussaint : deux stages en octobre pour les compétiteurs B. M. C. au Crès et à Frontignan.

* vacances de Noël 21 et 22 décembre au CRES

* vacances d'hiver : deux stages en février pour les compétiteurs à Montpellier et à Frontignan sur des demi-journées en extérieur

* vacances printemps stage du 25 au 29 avril avec concours de fin de stage à Pérols.

Stage été préparation championnat de France TAE du 11 au 15 juillet à Montpellier

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et des entraîneurs de club.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte et le paiement des inscriptions.

Prévisionnel calendriers stages 2022 / 2023 :

Le 1^{er} octobre stage de reprise « sport santé » pour les S1, S2 et S3 à Pérols.

Des stages départementaux compétiteurs Niveau Départemental par zone et à la demande du club

Stages pour les jeunes archers des écoles de tir en club et à la demande des clubs

* vacances de Toussaint : 24 au 26 octobre au Crès pour les jeunes compétiteurs **zone est et du 27 et 28 octobre pour la zone ouest** sur Frontignan si disponibles

* vacances de Noël : du 19 au 21 décembre au Crès et les 22 et 23 à Frontignan.

* vacances d'hiver du 20 au 22 février au Crès (prépa championnat de France salle)

* vacances printemps **du 24 au 28 avril** (5 jours) pour les compétiteurs des deux zones avec une compétition nationale le 28 avril.

* Stage été du 17 au 21 juillet en fonction du championnat de France TAE

Stages perfectionnement à la demande des clubs du 2 au 6 mai

Stages adultes le dimanche 23 octobre et 1^{er} avril.

Formations fédérales :

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), et Chantal LASSUS qui est le PCDA34.

Formation entraîneurs fédéral, CQP technicien sportif... : voir sur le site du CRTAO. Inscriptions à faire individuellement sur l'espace perso de la FFTA. (Howard).

Formation encadrant fédéral (ex A.E.) prévue le 18 septembre à Castres. Conditions avoir 16 ans révolu et entrer dans sa 3eme année de licence

Rencontres jeunes saison 2022 / 2023:

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2022 / 2023 va sortir, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions demandé par le club organisateur.

Les poussins sont classés en P8, P9 et P10, et tirent tous à 10M sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers en niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

Calendrier prévisionnel RJ saison 2022/2023

| Dates | Distances et Nb volées | Lieux |
|--------------|--|-------------------------------------|
| 26/11/22 | 15 M / 16 volées | LE CRES |
| 10/12/22 | 15 / 16 volées | MONTPELLIER |
| 11/02/23 | 15 M / 16 volées | PRADES le LEZ |
| 11/03/23 | 15 M / 16 volées | LUNEL |
| 22/04/23 | Découverte Campagne / Nature / 3 D 12 cibles | ROUSSIÈRES par le CD |
| 27/05/23 | 15 M / 16 volées | AGDE |
| 17/06/23 | 15 M / 8 volées + finale | BESSAN Finale départementale jeunes |
| 24/06/23 | Critérium régional poussins (sur selection) | Lunel |

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre qui aura lieu au CRES le 26 novembre, de bien noter le N° de licence et surtout la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins

Cette saison, le tir « découverte discipline de parcours mixant le tir en campagne, le tir nature / 3D » « Prix du Département » se fera le 22 avril à Roussières (inscriptions 5 € à payer au CD).

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes.

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2023 / 2024 les propositions de dates seront à déposer en février lors de l'AG 2022 pour pré établir le calendrier de la saison qui sera diffusé après la finale de BESSAN.

Pour la finale départementale le trophée « Nicolas Beaubras » est remis en jeu et est remporté par l'équipe qui aura totalisé le plus de points tout au long de la saison, le classement des équipes de niveaux sera fait avec attributions de points, points doublés lors de la finale. C'est le club de Lunel qui a remporté le trophée en 2022.

Les clubs n'envoyant pas d'archers sur les rencontres jeunes ne sont pas prioritaires pour en organiser une.

Calendrier des Championnats départementaux, régionaux et France :

Pour la saison salle, le championnat départemental se fera sur deux jours à FRONTIGNAN les 28 et 29 janvier 2023. Conditions pour y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Le Championnat régional jeunes aura lieu à AUCH les 11 et 12 février, pour les adultes les 18 et 19 février à LUNEL. Le championnat de France salle jeunes aura lieu du 24 au 27/02 lieu à Moulleron le Captif et pour les adultes du 10 au 12 /03 à Grenoble.

Il restera à se positionner sur le calendrier extérieur début octobre. Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité ou en formation peuvent se positionner. Le Championnat départemental TAE I et N aura lieu le 20/05/2023 suite aux disponibilités du calendrier régional.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD fournit les trophées, des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

Labels Gilles BEAUBRAS est le responsable labels pour l'Hérault, la campagne 2023 débute début septembre. 4 clubs ont été labélisés en 2022 (Agde, Lattes, Lunel et Montpellier)

Finances :

Cette année, le CD a reçu une subvention de 4 500 € de l'ANS

- * Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont maintenues à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus.
- * Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus déplacement et mise à disposition du matériel.
- * utilisation des structures d'un club 5 € la séance, en bon d'achat matériel pour cette année 390 €.
- * Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.
- * Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.
- * Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons 1 325 € de primes podiums.
- * Aide au déplacement des équipes 75 € par déplacements plus 150 € pour l'accession en DN1. Total de l'aide cette saison 1 125 €
- * Une aide exceptionnelle de 1 250 € est accordée à 3 clubs ayant des créneaux spécifiques jeunes et envoyant de jeunes archers sur les compétitions nationales.
- * stages jeunes compétiteurs et niveaux 10 € pour la journée avec repas tiré du sac.
- * location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)
- * La part licence du Comité est passée à 7 € à l'issue de l'AG de janvier 2020.
- * attribution d'une aide exceptionnelle de 150 € pour les jeunes archers entrant en pôle en bon d'achat équipement / matériel.(750 €).

DIVERS :

- * Pass Sport : dispositif d'aide pour les 6 à 18 ans sur site FFTA, aide possible aussi de certaines municipalités et du CDOS (sous conditions).

Petit rappel, il est obligatoire aux clubs de faire une AG annuelle et de remonter un compte rendu aux CD, aux Comité Régionaux (CRTAO) et à la fédé. Obligation aussi de mettre à jour tous les ans les instances clubs.

*Suite à un problème soulevé envers un club, Attention à ne pas mettre de commentaires négatifs et agressif sur les réseaux sociaux.

Dates à retenir : AG du Comité le 3 février 2023 ici en présentiel.

Répartition par clubs et par catégories AU 31/08/2022

| Féminines | Hommes | TOTAL 813 |
|---------------|---------------|-----------|
| PF 19 | PH 47 | 66 |
| BF 27 | BH 48 | 75 |
| MF 23 | MH 53 | 76 |
| CF 36 | CH 48 | 84 |
| JF 6 | JH 28 | 34 |
| S1F 44 | S1H 65 | 108 |
| S2F 51 | S2H 128 | 178 |
| S3F 41 | S3H 151 | 192 |
| | | |
| JEUNES F 111 | JEUNES H 224 | 335 |
| SENIORS F 136 | SENIORS H 344 | 478 |
| femme 248 | Homme 569 | 977 |

| CLUBS | 2021 | 2022 |
|--------------------|------------|------------|
| AGDE | 82 | 94 |
| BESSAN | 32 | 37 |
| BEZIERS | 68 | 83 |
| COURNONTERRAL | 14 | 12 |
| FRONTIGNAN | 53 | 58 |
| GIGNAC | 18 | 36 |
| LATTES | 87 | 124 |
| LAURENS | 14 | 14 |
| LE CRES | 55 | 71 |
| LUNEL | 52 | 62 |
| MONTPELLIER | 151 | 154 |
| PALAVAS | 11 | 15 |
| PEROLS | 29 | 43 |
| PRADES LE LEZ | 42 | 41 |
| ROQUEBRUN | 6 | 6 |
| SETE | 30 | 50 |
| SAUVIAN | 10 | 8 |
| VALLE DE L'HERAULT | 50 | 65 |
| VIAS | 11 | 4 |
| | 815 | 977 |

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**